

N° 11-2020.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE 83840 LA ROQUE-ESCLAPON**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de convocation

Date d'affichage

18 Mai 2020

18 Mai 2020

SEANCE DU VINGT TROIS MAI DEUX MILLE VINGT

L'an deux mille vingt, le Vingt-trois du mois de MAI, à dix heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle Polyvalente « Le Collet » sous la présidence de Madame **PEREZ LEROUX Nathalie**, Maire de la Commune,

Présents : BELISAIRE Louis, BELISAIRE Thomas, BONOME Stéphane, BREZINA Yana, FABRE Guillaume, MOREL Annick, OLIVIER Françoise, ORSET Loïc, PEREZ LEROUX Nathalie, PERRIMOND Bernard et PERRIMOND Jean-Noël, Conseillers Municipaux.

Secrétaire de séance : Madame OLIVIER Françoise.

Objet : Election de trois Adjointes au Maire, Commune de – 1 000 Habitants.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-1,
En application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L-2121-7 et L-2122-8 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à élire au nombre de trois, Monsieur le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination, et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier Adjoint.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidatures, il est procédé au déroulement du vote ;

○ ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
 - bulletins blancs ou nuls : 0
 - suffrages exprimés : 11
 - majorité absolue : 06
- ont obtenu : Monsieur PERRIMOND Bernard : 11 voix.

- Proclamation de l'élection : Mr PERRIMOND Bernard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier Adjoint au Maire et immédiatement installé.

○ ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
 - bulletins blancs ou nuls : 0
 - suffrages exprimés : 11
 - majorité absolue : 06
- ont obtenu : Monsieur PERRIMOND Jean-Noël : 11 voix.

- Proclamation de l'élection : Mr PERRIMOND Jean-Noël est proclamé Deuxième Adjoint au Maire et immédiatement installé.

o ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

1^{er} Tour de scrutin : après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 06

Ont obtenu : Monsieur BELISAIRE Thomas : 11 voix.

Proclamation de l'élection : Monsieur BELISAIRE Thomas ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé troisième adjoint au Maire et immédiatement installé.

Fait et délibéré en Mairie de La Roque-Esclapon, les jour, mois, et an susdits.

Pour copie certifiée conforme à l'acte original.

Nathalie PEREZ LEROUX
Maire de LA ROQUE-ESCLAPON



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le : 08 JUN 2020
Et publication ou notification le : 08 JUN 2020

Le Maire,

